



INSCRIPTION AUX TARIFS ACCESSIBLES ET SOLIDAIRES

*pour la restauration et l'hébergement
dans les lycées publics bretons*

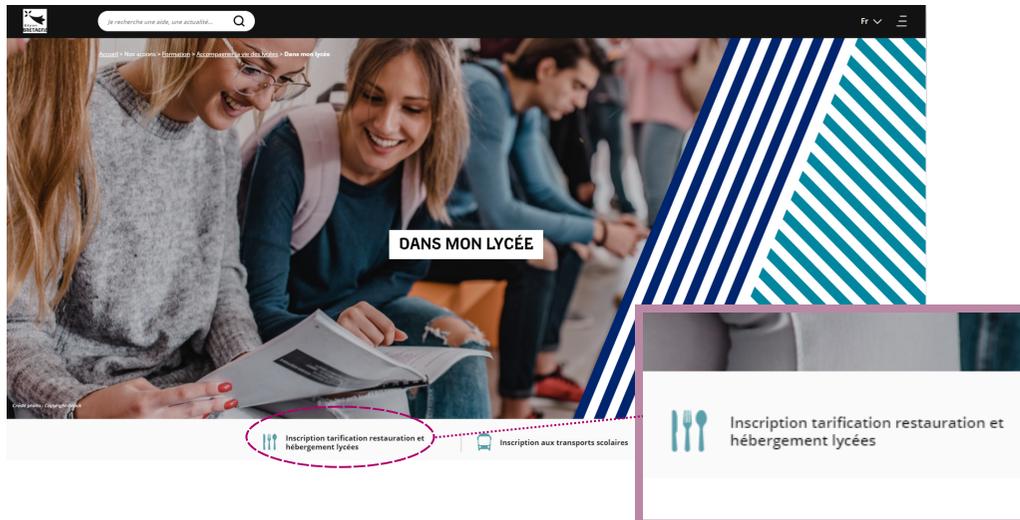
Tutoriel d'aide à l'inscription



Inscription aux tarifs accessibles et solidaires pour la restauration et l'hébergement dans les lycées publics bretons

ETAPE 1 - ACCÉDER À LA PLATEFORME

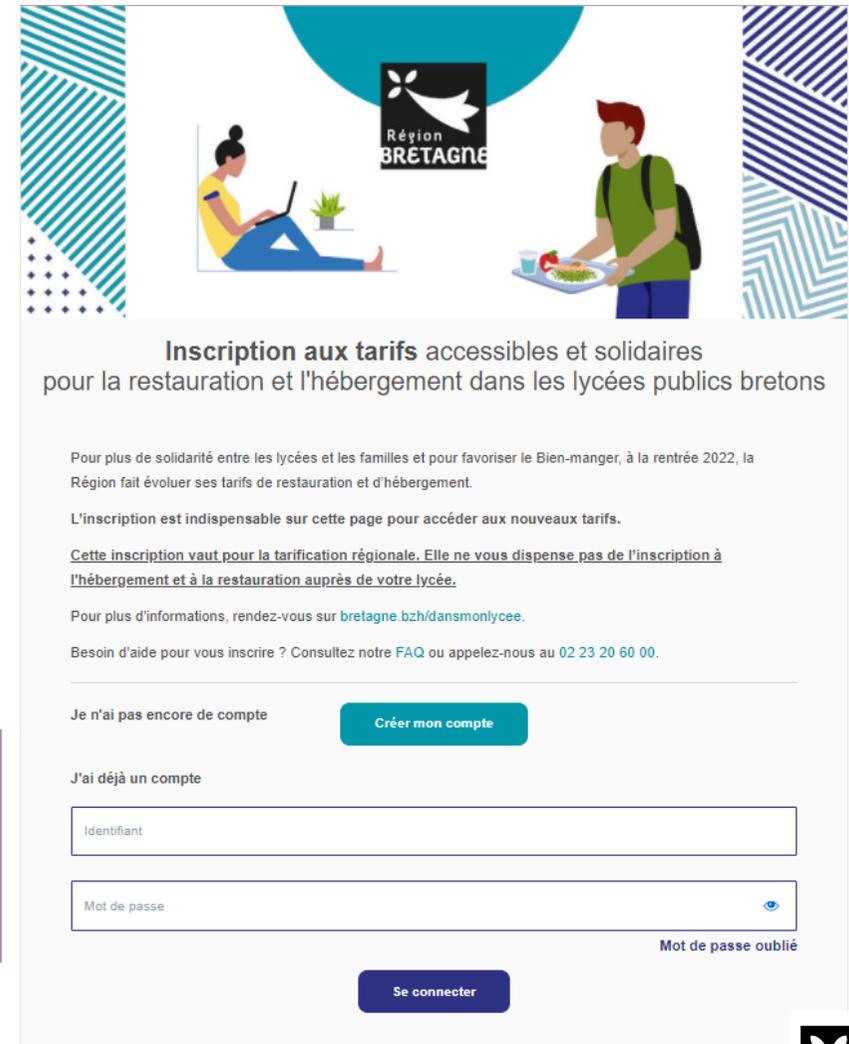
- Rendez-vous sur bretagne.bzh/dansmonlycee
- Consultez la page "[Lycées : nouveaux tarifs](#)"



- Cliquez sur  INSCRIVEZ-VOUS !



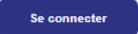
Vous êtes sur la page d'accueil de la plateforme.



Inscription aux tarifs accessibles et solidaires pour la restauration et l'hébergement dans les lycées publics bretons

ETAPE 2 - CRÉEZ VOTRE COMPTE PERSONNEL

- Cliquez sur  sur la page d'accueil

Si vous avez déjà un compte, renseignez votre e-mail et votre mot de passe puis cliquez sur 



Inscription aux tarifs accessibles et solidaires pour la restauration et l'hébergement dans les lycées publics bretons

Pour plus de solidarité entre les lycées et les familles et pour favoriser le Bien-manger, à la rentrée 2022, la Région fait évoluer ses tarifs de restauration et d'hébergement.

L'inscription est indispensable sur cette page pour accéder aux nouveaux tarifs.

Cette inscription vaut pour la tarification régionale. Elle ne vous dispense pas de l'inscription à l'hébergement et à la restauration auprès de votre lycée.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur bretagne.bzh/dansmonlycee.

Besoin d'aide pour vous inscrire ? Consultez notre [FAQ](#) ou appelez-nous au 02 23 20 60 00.

Je n'ai pas encore de compte 

J'ai déjà un compte

Identifiant

Mot de passe 

[Mot de passe oublié](#)



- Complétez les champs suivants : nom, prénom, e-mail, confirmation de e-mail, mot de passe, confirmation de mot de passe*

- Cliquez sur 

* 8 caractères minimum, comprenant au moins une minuscule, une majuscule et un chiffre.

Création d'un compte

Nom (*)

Prénom (*)

Email (*)

Confirmation de l'email (*)

Mot de passe (*) 

Confirmation de mot de passe (*) 



ETAPE 3 - RENSEIGNEZ VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

RESPONSABLE ENFANT(S) DEMANDE CONFIRMATION

Saisie du responsable légal

Nom (*)
GUY

Prénom (*)
Jean

Date de naissance (*)
11/05/1980

378 ou 0612345678

Je confirme avoir lu et accepte les conditions générales d'utilisation (CGU)

J'autorise ma Région à utiliser mes données personnelles dans le cadre du calcul de la tarification de la restauration et/ou de l'hébergement scolaire, conformément au Règlement Général de Protection de Données (Conditions RGPD)

Je souhaite recevoir les informations et actualités de la Région Bretagne qui concernent la scolarisation de mon enfant au lycée (transport, restauration, aides...)

Annuler Sauvegarder

- Saisissez vos informations en tant que responsable du paiement des frais scolaires de votre enfant : votre nom, prénom, date de naissance, téléphone mobile et e-mail.
- Confirmer les CGU si vous le souhaitez
- Autorisez la Région à utiliser vos données personnelles (RGPD) si vous le souhaitez
- Autorisez la Région à vous envoyer des informations et actualités si vous le souhaitez.
- Cliquez sur 

RESPONSABLE ENFANT(S) DEMANDE CONFIRMATION

Responsable du paiement des frais scolaires

Jean GUY
(né e le 11/05/1980)
06 00 00 00 00
jean.guy@outlook.be

Modifier

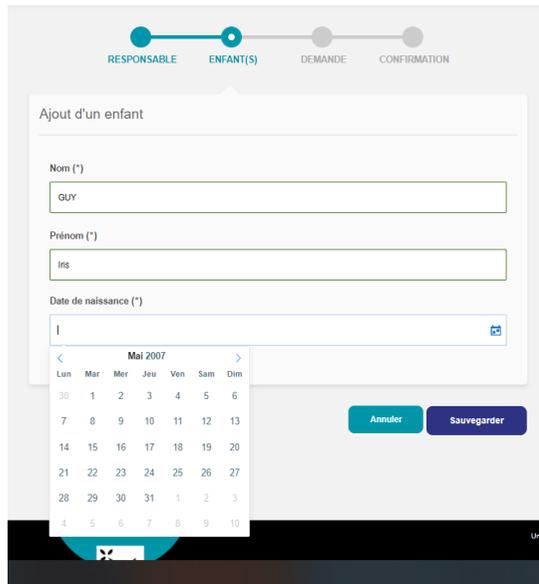
Je certifie que je suis le responsable du paiement des frais scolaires et je confirme l'exactitude de mes données personnelles.

Abandonner Valider

- Vérifiez vos informations (nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone et e-mail), car vous ne pourrez pas corriger votre profil.
- Cochez "Je certifie que je suis le responsable du paiement des frais scolaires et je confirme l'exactitude de mes données personnelles."
- Cliquez sur 

ETAPE 4 - CRÉEZ LE PROFIL DE VOTRE ENFANT

- Inscrivez nom, prénom et date de naissance de l'enfant que vous souhaitez inscrire.
- Cliquez sur 



Ajout d'un enfant

Nom (*)
GUY

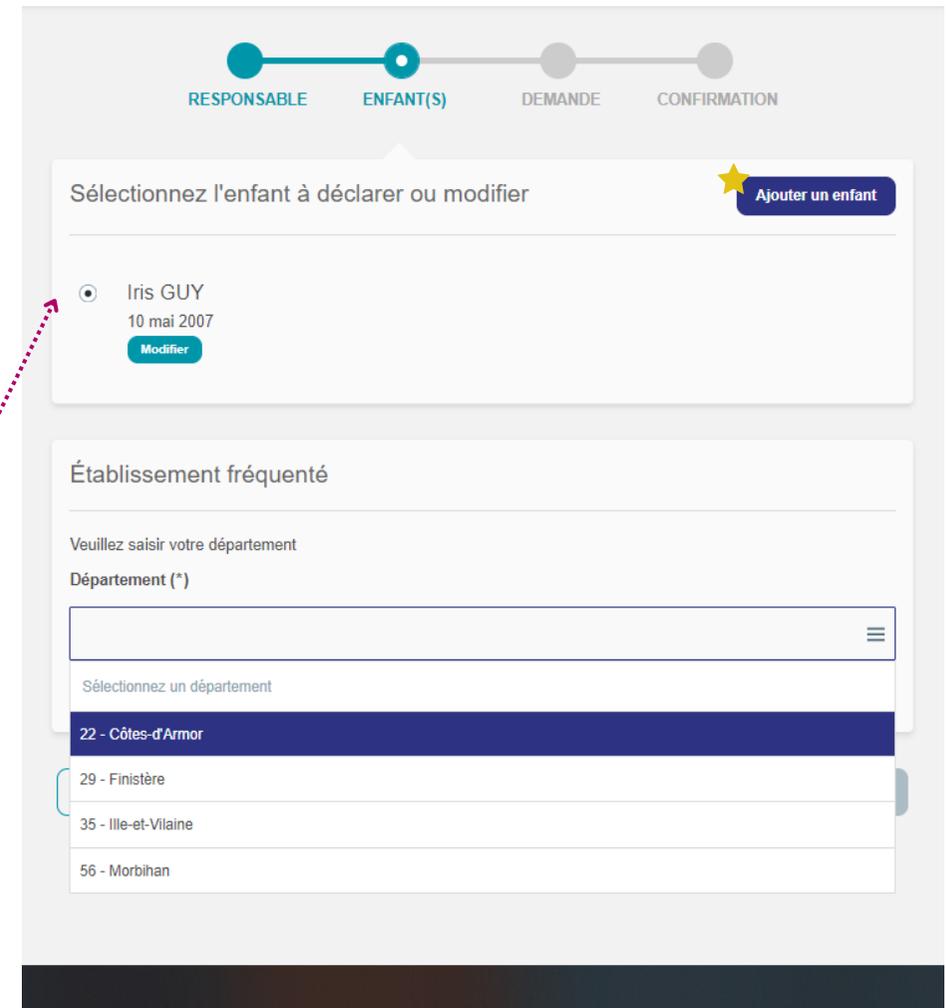
Prénom (*)
Iris

Date de naissance (*)
1

Annuler Sauvegarder

- Sélectionnez l'enfant que vous souhaitez inscrire à la tarification.
- Choisissez l'établissement fréquenté par votre enfant et :
 - Sélectionnez le département
 - Sélectionnez le lycée
 - Cochez "Lycéen" ou "Etudiant"
- Cliquez sur 

★ Vous hésitez entre plusieurs établissements pour la rentrée ?
Créez autant de profil que d'établissements envisagés, votre inscription sera prise en compte par chacun des lycées sans conséquence pour la rentrée.



RESPONSABLE ENFANT(S) DEMANDE CONFIRMATION

Sélectionnez l'enfant à déclarer ou modifier 

Iris GUY
10 mai 2007


Établissement fréquenté

Veillez saisir votre département

Département (*)

Sélectionnez un département

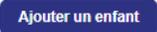
22 - Côtes-d'Armor

29 - Finistère

35 - Ille-et-Vilaine

56 - Morbihan

★ Vous avez plusieurs enfants à inscrire ?

Vous pouvez créer un nouveau profil "enfant" en cliquant sur  et en vous reportant à l'étape précédente pour compléter son profil.

ETAPE 5 - CALCULEZ VOTRE TRANCHE TARIFAIRE

RESPONSABLE ENFANT(S) DEMANDE CONFIRMATION

Détermination de votre tranche tarifaire

Afin que les élèves et leur famille puissent bénéficier de la tarification unique pour la restauration et l'hébergement, la Région Bretagne vous permet de transmettre directement, via api.gouv.fr, votre quotient familial. Le service est sécurisé et vos données exploitées exclusivement destinées à cet usage cf. RGPD, CGU

A Je souhaite bénéficier de la tarification solidaire pour la restauration et l'hébergement dans mon lycée, je transmets mon numéro d'allocataire CAF

B Je ne suis pas allocataire CAF

C Je refuse de communiquer mon quotient familial CAF via API.gouv et je reconnais avoir pris connaissance que la tranche tarifaire maximale me sera appliquée pour les services de restauration et/ou d'hébergement pour mon / mes enfant(s) dans leur(s) lycée(s)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Poursuivre

Abandonner Précédent Sauvegarder et revenir plus tard Valider

A Vous êtes allocataire CAF

- Cochez "Je souhaite bénéficier de la tarification solidaire pour la restauration et l'hébergement dans mon lycée, je transmets mon numéro d'allocataire CAF"
- Cliquez sur **Poursuivre** puis rendez-vous à l'Etape 6 du tutoriel

B Vous n'êtes pas allocataire CAF

- Cochez "Je ne suis pas allocataire CAF" puis cliquez sur **Poursuivre**
- Rendez-vous à la [page suivante](#) du tutoriel pour continuer la procédure

C Vous ne souhaitez pas communiquer vos ressources

- Cochez "Je refuse de communiquer mon quotient familial CAF via API.gouv ...". Ainsi, vous reconnaissez que la tranche tarifaire maximale vous sera appliquée pour les services de restauration et/ou d'hébergement pour votre/vos enfant(s) au sein de leur(s) lycée(s)
- Cliquez sur **Poursuivre** pour terminer votre demande.

Je refuse de communiquer mes données fiscales via API.gouv et je reconnais avoir pris connaissance que la tranche tarifaire maximale me sera appliquée pour les services de restauration et/ou d'hébergement pour mon / mes enfant(s) dans leur(s) lycée(s).

Abandonner Précédent Sauvegarder et revenir plus tard Valider

★ Pourquoi renseigner vos ressources ?

Pour vous inscrire à la tarification de la Région Bretagne, vous devez fournir votre quotient familial CAF pour que la tranche tarifaire qui vous correspond vous soit appliquée. Si vous ne souhaitez pas transmettre vos ressources à la Région, vous ne pourrez pas bénéficier du tarif correspondant à votre revenu fiscal.

Inscription aux tarifs accessibles et solidaires pour la restauration et l'hébergement dans les lycées publics bretons

B Vous n'êtes pas allocataire CAF (suite)

RESPONSABLE ENFANT(S) DEMANDE CONFIRMATION

Détermination de votre tranche tarifaire

Vous avez déclaré ne pas être allocataire de la CAF.
Afin que les élèves et leurs familles puissent bénéficier de la tarification solidaire pour la restauration et l'hébergement dans leur lycée, la Région Bretagne vous permet de lui transmettre directement via API.gouv.fr, votre revenu fiscal de référence et le nombre de personnes à charge dans votre foyer fiscal, afin de déterminer votre tranche tarifaire. Le service est sécurisé et vos données sont exploitées exclusivement à cet usage.

Je souhaite bénéficier de la tarification solidaire pour la restauration et l'hébergement dans mon lycée, je transmets mes coordonnées fiscales

Je n'ai pas d'avis d'imposition

Je refuse de communiquer mon quotient familial CAF via API.gouv et je reconnais avoir pris connaissance que la tranche tarifaire maximale me sera appliquée pour les services de restauration et/ou d'hébergement pour mon / mes enfant(s) dans leur(s) lycée(s)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

[Réinitialiser cette étape](#) [Poursuivre](#)

[Abandonner](#) [Précédent](#) [Sauvegarder et revenir plus tard](#) [Valider](#)

CAS N°1

CAS N°2

CAS N°3

CAS N°1

RESPONSABLE ENFANT(S) DEMANDE CONFIRMATION

Afin que les élèves et leur famille puissent bénéficier de la tarification unique pour la restauration et l'hébergement, la Région Bretagne vous permet de transmettre directement, via api.gouv.fr, votre quotient familial. Le service est sécurisé et vos données exploitées exclusivement destinées à cet usage cf. RGPD, CGU

Interrogation automatique du portail Impôts

Je souhaite bénéficier de la tarification solidaire pour la restauration et l'hébergement dans mon lycée, je transmets mes coordonnées fiscales.
Veuillez saisir votre Numéro fiscal et votre Référence dernier avis d'imposition : www.impots.gouv.fr

Numéro fiscal (*)

Référence dernier avis d'imposition (*)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

[Réinitialiser cette étape](#) [Obtenir mon quotient familial](#)

[Abandonner](#) [Précédent](#) [Sauvegarder et revenir plus tard](#) [Valider](#)

CAS N°3

RESPONSABLE ENFANT(S) DEMANDE CONFIRMATION

Je refuse de communiquer mes données fiscales via API.gouv et je reconnais avoir pris connaissance que la tranche tarifaire maximale me sera appliquée pour les services de restauration et/ou d'hébergement pour mon / mes enfant(s) dans leur(s) lycée(s).

[Abandonner](#) [Précédent](#) [Sauvegarder et revenir plus tard](#) [Valider](#)

CAS N°2

RESPONSABLE ENFANT(S) DEMANDE CONFIRMATION

Situation particulière

Vous avez déclaré ne pas être allocataire de la CAF.
Vous avez déclaré ne pas avoir de revenu fiscal de référence.
Merci de préciser votre situation personnelle :

Êtes-vous concerné(e) par une des situations suivantes ? (*)

Mineur et isolé(e) ou émancipé(e) / Majeur(e) non rattaché(e) à un foyer fiscal

Élève hébergé(e) par une structure de l'aide sociale à l'enfance, en famille d'accueil ou confié(e) à un tiers

Élève en échange scolaire ou séjour linguistique

Élève de nationalité étrangère

Élève de nationalité étrangère bénéficiaire d'une bourse

Autre situation

Vous devez justifier de votre situation. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir ces éléments, vous devez contacter le service d'assistance par téléphone : 0223206000.

Glissez ici les fichiers à ajouter
OU
[Sélectionner des fichiers](#)

Types acceptés : pdf, jpeg, jpg, png. 2 fichiers max. 5 Mo max par fichier.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

[Réinitialiser cette étape](#)

[Abandonner](#) [Précédent](#) [Sauvegarder et revenir plus tard](#) [Valider](#)

★ Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF, plusieurs possibilités :

CAS N°1

• Vous transmettez vos coordonnées fiscales en cochant "Je souhaite bénéficier de la tarification sociale et solidaire pour la restauration et l'hébergement dans mon lycée, je transmets mes données fiscales". Vous serez ensuite redirigés sur l'interrogation automatique du portail des impôts. Complétez votre numéro fiscal et votre référence d'avis d'imposition de 2021.

CAS N°2

• Vous n'avez pas d'avis d'imposition. Vous serez redirigés vers la page "Situation particulière" vous permettez de justifier votre statut.

CAS N°3

• Vous refusez de transmettre vos coordonnées fiscales, auquel cas vous ne pourrez pas bénéficier de la tarification accessible et solidaire, et le tarif le plus élevé vous sera appliqué (restauration et/ou hébergement).

ETAPE 6 - RENSEIGNEZ VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

RESPONSABLE ENFANT(S) **DEMANDE** CONFIRMATION

Vous avez déclaré être allocataire de la CAF.
Afin que les élèves et leurs familles puissent bénéficier de la tarification solidaire pour la restauration et l'hébergement dans leur lycée, la Région Bretagne vous permet de lui transmettre directement via API.gouv.fr, votre quotient familial CAF, afin de déterminer votre tranche tarifaire. Le service est sécurisé et vos données sont exploitées exclusivement à cet usage.

Interrogation automatique du Portail CAF

Je souhaite bénéficier de la tarification solidaire pour la restauration et l'hébergement dans mon lycée, je transmets mon numéro d'allocataire CAF.
Veuillez saisir votre **numero d'allocataire CAF** et votre code postal : www.caf.fr

Numéro d'allocataire (*)

Code postal (*)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

[Réinitialiser cette étape](#) [Obtenir mon quotient familial](#)

[Abandonner](#) [Précédent](#) [Sauvegarder et revenir plus tard](#) [Valider](#)

- Complétez votre numéro d'allocataire
- Entrez votre code postal de résidence
- Cliquez sur [Obtenir mon quotient familial](#)

★ *Le numéro d'allocataire CAF est à gauche de votre attestation de paiement. Attention ! Il convient de renseigner uniquement les 7 chiffres de votre numéro allocataire, sans la dernière lettre.*



ETAPE 7 - SUIVEZ VOTRE DOSSIER DEPUIS L'ACCUEIL

Vous saisissez un nouvel enfant et son établissement.
Vous aurez la possibilité de sauvegarder votre dossier pour le compléter ultérieurement.

Consultez l'historique du dossier de votre enfant.

Vérifiez l'avancée de votre demande.

Cliquez ici pour vous déconnecter ou modifier votre profil (nom, prénom, adresse e-mail et réinitialisation du mot de passe).

Cliquez ici pour déclarer un nouvel enfant. Vous pouvez également ajouter un nouvel établissement à votre enfant si votre choix n'est pas encore fait pour la rentrée 2022.

ETAPE 8 - CONSULTEZ L'EMAIL REÇU POUR CONNAÎTRE VOTRE TRANCHE TARIFAIRE

Après validation de votre demande, rendez-vous dans votre boîte e-mail pour consulter votre tranche tarifaire et suivre votre dossier.

Inscription aux tarifs accessibles et solidaires

pour la restauration et l'hébergement dans les lycées publics bretons



LA TARIFICATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

-  Pour plus d'informations sur la nouvelle tarification de la Région, rendez-vous sur : bretagne.bzh/dansmonlycee

DES QUESTIONS ?

-  Consultez notre Foire Aux Questions sur : <https://restauration-internet.bretagne.bzh/public/faq>
-  Suivez notre tutoriel vidéo :

BESOIN D'AIDE POUR VOUS INSCRIRE ?

-  Nos équipes vous répondent au **02 23 20 60 00** de 9h à 18h du lundi au vendredi sans interruption.
-  Ecrivez-nous à l'adresse : restauration-internet.bretagne@skolengo.com